



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

33 avenue Gambetta, 55000 BAR-LE-DUC
☎ 03 29 79 17 71 - oms.barleduc@gmail.com
<http://omsbld.jimdo.com/>

REGLEMENT CHALLENGE ENTREPRISES LA FEERIA BARISIENNE

Pour constituer une équipe et être classé, il faut que les équipiers soient salariés dans la même entreprise.

Les équipes devront être inscrites directement sur Internet, via un accès privilégié donné par Protiming, après contact avec la secrétaire de l'O.M.S.

Le règlement collectif est à faire parvenir au secrétariat de l'O.M.S. le plus tôt possible, sinon les équipes ne seront pas inscrites.

Les classements se feront à la place (au plus petit nombre de points) sur les 3 premiers équipiers (féminins ou masculins), qui seront classés par sexe (exemple : filles rang 5 et 9, homme rang 15 = 29 pts pour l'équipe).

Il y aura 2 challenges : un sur la course populaire (5km) et un sur la course des 10km.

Les trois premières équipes de chaque challenge seront récompensées.

Un super challenge entreprises sera remis à la première équipe, présente sur les 2 challenges.

MERCI DE PREVENIR VOS SALARIES DE NE PAS S'INSCRIRE EN DOUBLE